

AGENDA

(SOUS RESERVE DE L'ÉVOLUTION DE LA CRISE SANITAIRE COVID-19)

Dimanche 6 septembre

LOTO

« Les cigognes sont de retour »
(sur réservation 06 88 64 63 25)

Samedi 19 septembre

REPAS SOIRÉE DANSANTE

Comité des fêtes

Dimanche 4 octobre

RANDONNÉE DES FOURS À PAINS

Foyer des jeunes de CORNIL

Samedi 7 novembre

LOTO

Association parents d'élèves

Du 23 août au 10 octobre
FESTIVAL DES ARTS DE CORNIL

Foyer des jeunes de CORNIL
(Programme à venir)

CONTRE LE CORONAVIRUS COVID-19
POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES
ADOPTEZ LES GESTES BARRIÈRES



Lavez vous très régulièrement les mains

Limitez les contacts directs et indirects

Toussez ou éternuez dans votre coude

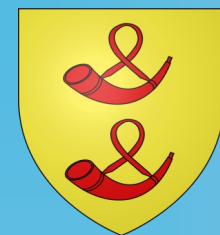
Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le

SI VOUS ÊTES MALADE
Portez un masque chirurgical jetable, et restez chez vous
CONTACTEZ LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 130 000
GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

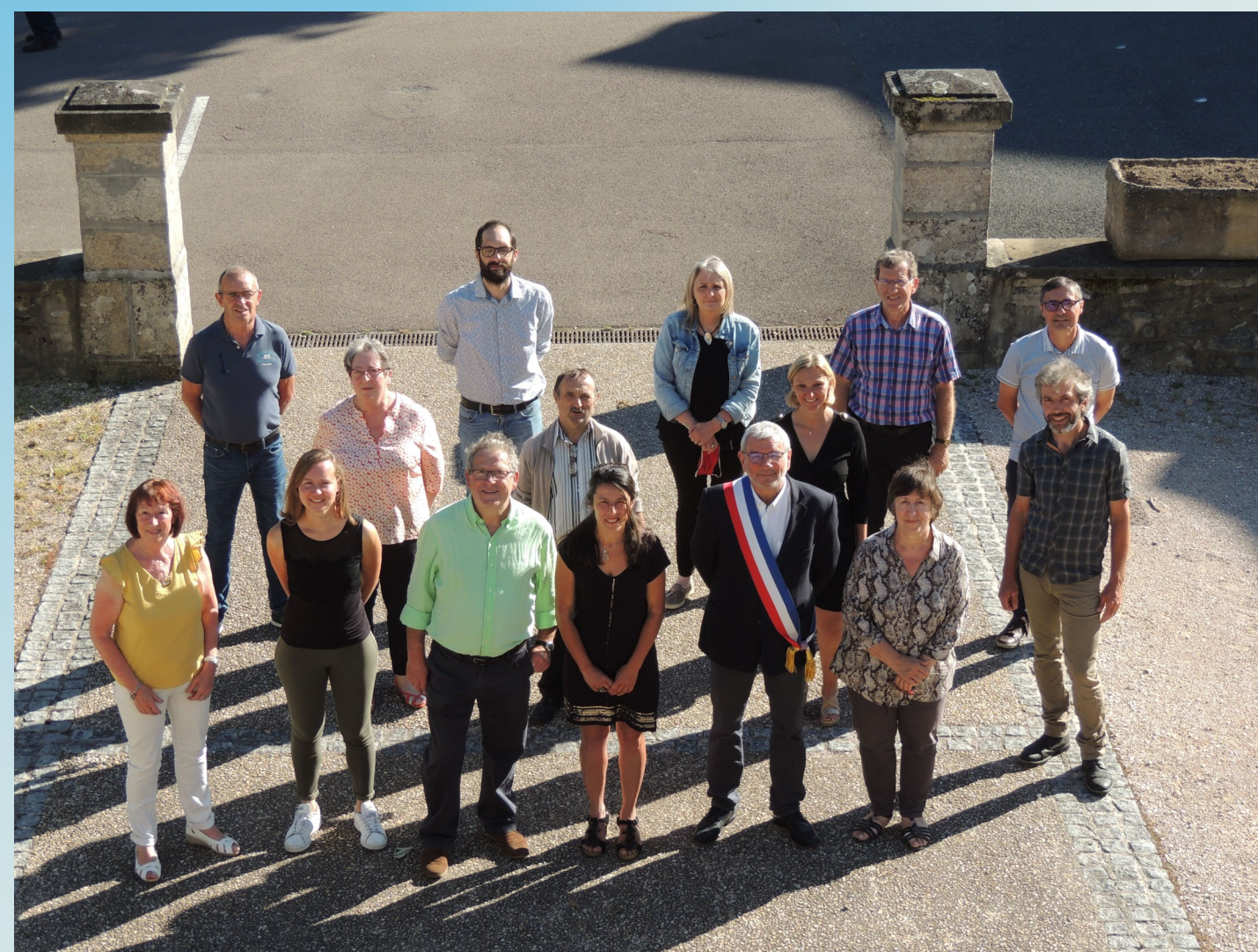
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Santé publique France



Bulletin d'informations municipales
Août 2020 - N° 86

VIVRE À CORNIL



Les élus lors du 1^{er} conseil municipal du 25 mai 2020

Plus d'informations sur www.cornil19.fr

Directeur de la Publication : Pascal FOUCHÉ

Attention :
du 18 juillet au 19 août 2020
Fermeture du secrétariat de mairie
les samedis matins
Cependant une permanence des élus
est maintenue

Mairie de CORNIL

Tél : 05 55 27 20 12
 Fax : 05 55 27 39 51

Email : mairie.cornil@wanadoo.fr
 Site internet : www.cornil19.fr

Heures d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi
 9 h 00 - 12 h 00 & 14 h 00 - 18 h 00

Le samedi
 9 h 00 - 12 h 00

Permanences des élus à la mairie

Le maire, Pascal FOUCHÉ reçoit, sur rendez-vous, la journée du jeudi et les autres jours après 17 h 00.

Les adjoints :
 Jeanine CARPENTIER, Michel ESCURE et Irène SERVIÈRES sur rendez-vous tous les jours.

SOMMAIRE

Informations	p. 1
Le Mot du Maire	p. 2
Organisation du Conseil Municipal	p. 3
Compte rendu du C.M. du 25/05/2020	p. 4
Compte rendu du C.M. du 15/06/2020	p. 7
Compte rendu du C.M. du 02/07/2020	p. 8
Informations TULLE AGGLO	p. 10

Les personnes désireuses de recevoir une lettre d'information numérique doivent se connecter sur le site de la commune CORNIL19 et s'inscrire sur la Newsletters.

NOUVEAU :
En dehors des heures d'ouverture de la mairie, en cas d'urgence, vous pouvez appeler le numéro suivant : 06 70 10 62 24

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION TULLE AGGLO

Élections du 15 juillet 2020

Président : Michel BREUILH

1er vice-président : Betty DESSINE : Finances - Affaires générales

2ème vice-président : Bernard COMBES : Développement économique

3ème vice-président : Jean François LABBAT : Relation avec les communes - Communication -
 Projet de territoire - Numérique

4ème vice-président : Ana Maria FERREIRA : Habitat - Politique de la ville - Gens du voyage

5ème vice-président : Éric BELLOUIN : Affaires générales

6ème vice-président : Yvette FOURNIER : Attractivité et aménagement du territoire - Formation -
 Enseignement supérieur

7ème vice-président : Jean MOUZAT : Travaux - voirie - Patrimoine

8ème vice-président : Stéphanie VALLÉE : Collecte et valorisation des déchets

9ème vice-président : Henri JAMMOT : Cycle de l'eau - Assainissement

10ème vice-président : Daniel RINGENBACH : Mobilité - Transport public et scolaire

11ème vice-président : Christèle COURSAT : Culture - Lecture publique

12ème vice-président : Fabienne LATOUR-LEYRAT : Petite enfance - Jeunesse - Sport



Membres du bureau :

Ville centre : Pascal CAVITTE, Fabrice MARTHON.

Communes de plus de 1 000 habitants : Émilie BOUCHETEIL, Roger CHASSAGNARD, Pascal FOUCHÉ,
 Bernard JAUVION.

Communes de moins de 1 000 habitants : Pierre-Marie CAPY, Christian MADELRIEUX, Sophie ROY.

Présentation du budget le 23 juillet 2020

Le compte administratif du budget principal et des budgets annexes sont approuvés à l'unanimité.

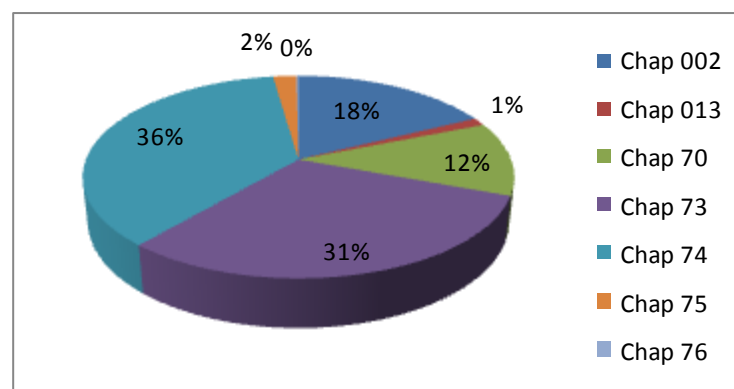
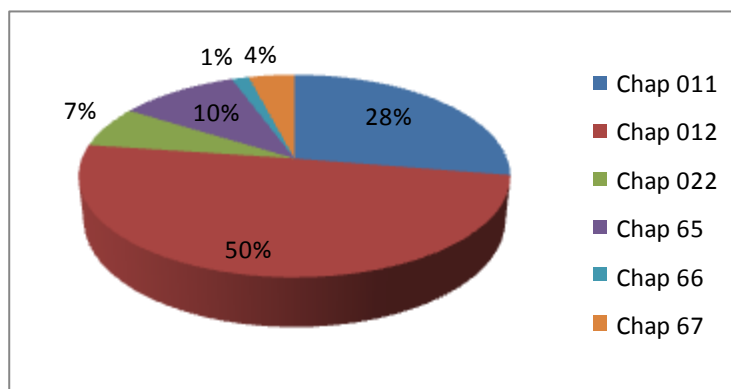
Le budget principal est approuvé à l'unanimité, il s'équilibre :

- section fonctionnement en recettes et en dépenses à 32 886 826,53 €,
- section investissement en recettes et en dépenses à 19 425 212,26 €.

Les budgets annexes (« zone d'activités », « aménagement économique », « assainissement ») sont approuvés à l'unanimité.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2020

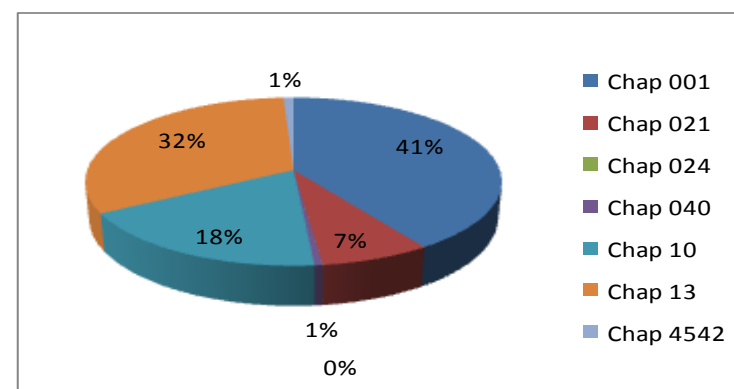
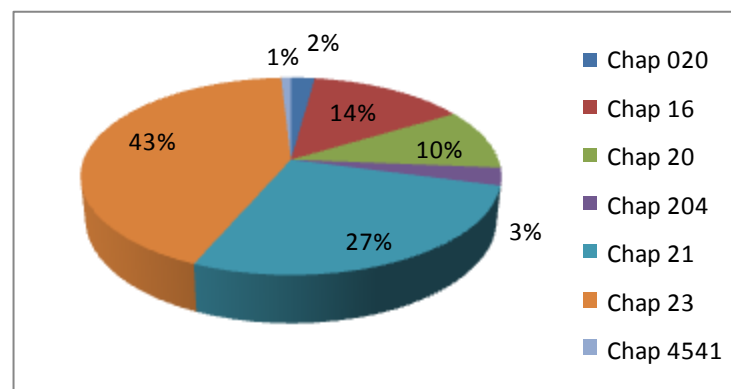
SECTION DE FONCTIONNEMENT : 947 193,12 €



DEPENSES		
Chap 011	Charges à caractère général	252 700,00 €
Chap 012	Charges de personnel	453 600,00 €
Chap 022	Dépenses imprévues	60 923,00 €
Chap 023	Virement à la section investissement	30 432,89 €
Chap 042	Opérations d'ordre entre sections	2 219,23 €
Chap 65	Autres charges de gestion	96 358,00 €
Chap 66	Charges financières	13 900,00 €
Chap 67	Charges exceptionnelles	37 060,00 €
TOTAL		947 193,12 €

RECETTES		
Chap 002	Résultat de fonctionnement reporté	166 823,50 €
Chap 013	Atténuations des charges	12 000,00 €
Chap 70	Produits des services	111 762,83 €
Chap 73	Impôts et taxes	290 008,56 €
Chap 74	Dotations	345 303,23 €
Chap 75	Autres produits de gestion	19 500,00 €
Chap 76	Produits exceptionnels	1 795,00 €
TOTAL		947 193,12 €

SECTION D'INVESTISSEMENT : 404 886,56 €



DEPENSES		
Chap 020	Dépenses imprévues	8 700,00 €
Chap 16	Remboursement emprunts	57 400,00 €
Chap 20	Immobilisations incorporelles	40 453,21 €
Chap 204	Subventions d'équipement	11 666,35 €
Chap 21	Immobilisations corporelles	110 416,00 €
Chap 23	Immobilisations en cours	172 651,00 €
Chap 4541	Travaux pour le compte de tiers	3 600,00 €
TOTAL		404 886,56 €

RECETTES		
Chap 001	Solde d'exécution reporté	164 057,44 €
Chap 021	Vir. de la section fonctionnement	30 432,89 €
Chap 024	Produits de cession	20,00 €
Chap 040	Opérations d'ordre de transfert	2 219,23 €
Chap 10	Dotations	73 819,00 €
Chap 13	Subventions d'investissement	130 738,00 €
Chap 4542	Travaux pour le compte de tiers	3 600,00 €
TOTAL		404 886,56 €

LE MOT DU MAIRE

Chères Cornilaises, chers Cornillois,

Une nouvelle mandature commence, mes premiers mots vous sont adressés, habitants de CORNIL, afin de vous remercier pour votre participation aux élections municipales du dimanche 15 mars. Cet engagement citoyen nous oblige envers tous.

Je tiens également à remercier vivement toutes les personnes, bénévoles, élus, personnels communaux, professionnels de santé, commerçants et associations, qui ont travaillé chacun dans leur domaine pour aider et apporter présence et soutien dans la période difficile que nous vivons. Cette pandémie n'est malheureusement pas finie et je vous engage donc à respecter encore les gestes «barrière».

Un nouveau conseil municipal s'est installé, vous pourrez découvrir son organisation dans les pages suivantes. C'est une équipe diverse, dont les participants ont la volonté d'être les élus de tous, dans un esprit d'écoute et de respect.

Être élu, c'est une responsabilité. La période que nous vivons impose une certaine humilité, nous n'allons pas défaire pour le plaisir de refaire, mais s'appuyer sur ce qui a été fait et apporter nos pierres à la construction d'un projet communal où chacun trouvera sa place.

Cet état d'esprit a été le moteur de ceux qui m'ont accompagné ces dernières années dans la gestion de notre commune. Certains n'ont pas souhaité reconduire leur participation. Leur soutien et leur contribution ont été une aide précieuse.

Le bulletin « VIVRE à CORNIL » continuera à vous informer régulièrement. Pour plus de rapidité et d'efficacité, nous vous proposons également l'envoi, par courriel, d'une lettre d'information numérique pour cela, je vous invite à vous inscrire à notre «Newsletter» sur le site internet de la commune « CORNIL19 ».

Pour terminer, je renouvelle tous mes vœux à Marie MARTHON à l'occasion de son 100^{ème} anniversaire. Sa santé et sa vivacité font envie et témoignent de la qualité de vie dans notre commune.

Cordialement à toutes et à tous.

Pascal Fouché

ORGANISATION DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRE de CORNIL



Pascal FOUCHÉ
Conseiller communautaire

Les adjoints



Jeanine CARPENTIER
Affaires générales

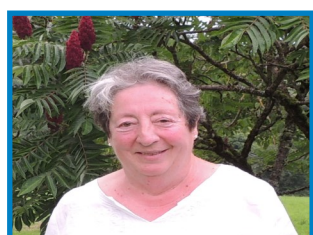


Michel ESCURE
Transition écologique
travaux



Irène SERVIERES
Conseillère communautaire
Communication
Lien social /Associations

Les conseillers délégués



Joëlle CHARISSOU
Affaires scolaires



José MOREIRA
Travaux



Denis LAJOINIE
Communication

Les conseillers municipaux



Éliette BESSE



Pierre CHASSAING



Laëtitia GUINDRE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2020

APPROBATION DU P.V. DU C.M. DU 15 JUIN 2020

À l'unanimité, le P.V. du C.M. du 15 juin 2020 est approuvé.

AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2019

La proposition d'affectation des résultats est adoptée à l'unanimité.

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Une enveloppe de 15 000 euros de subventions est approuvée à l'unanimité.

APPROBATION DES BUDGETS PRIMITIFS DE L'ANNÉE 2020

Les budgets de la commune et du C.C.A.S sont votés à l'unanimité.

BUDGETS	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Commune	947 193,12 €	404 886,56 €	1 352 079,68 €
C.C.A.S.	10 837,23 €		10 837,23 €
Lotissement	59 527,35 €	59 527,35 €	119 054,70 €
Total	1 017 557,70 €	464 413,91 €	1 481 971,61 €

**LES COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX,
DANS LEUR INTÉGRALITÉ, SONT CONSULTABLES EN
MAIRIE ET SUR LE SITE WEB DE LA COMMUNE**

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2020

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2020

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

DÉLÉGATION GÉNÉRALE AU MAIRE

Vu les articles L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal a donné au maire l'ensemble ou partie des délégations prévues pour la durée du mandat.

INDEMNITÉS DE FONCTIONS DES ÉLUS LOCAUX

Considérant les articles L 2123-23 et L 2123-24 du Code Général des Collectivités Territoriales qui fixent le maximum des indemnités du maire et des adjoints il y a lieu de déterminer le taux des indemnités allouées.

Le conseil municipal décide de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif du maire, des adjoints et des conseillers délégués, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats et délégations locaux, aux taux comme détaillé ci-dessous :

- 1) le montant de l'indemnité de fonction du maire est fixée au taux de **32,60 % de l'indice brut 1027** de la fonction publique, soit 1 267,94 € brut.
(indemnité maximale : 2 006,93 € brut)
- 2) le montant de l'indemnité de fonction des 1er, 2ème, 3ème adjoints est fixé au taux de **13,45 % de l'indice brut 1027** de la fonction publique, soit 523,12 € brut.
(indemnité maximale : 770,10 € brut)
- 3) le montant de l'indemnité de fonction des trois conseillers délégués est fixée au taux de **6,20 % de l'indice brut 1027** de la fonction publique, soit 241,14 € brut.

EXONÉRATIONS DES LOYERS CONCERNANT LA MAISON MÉDICALE ET LE SALON DE COIFFURE

Suite au confinement généré par la pandémie de COVID19 et pour soutenir le commerce local, le conseil municipal décide d'exonérer les loyers professionnels dont il est propriétaire pour deux mois..

VOTE DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2020

Suite à la commission des finances, Monsieur le Maire propose la stabilité des taux. La part qui revient à la communauté d'agglomération est inchangée. Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote les taux suivants :

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 12,02 % (part communale)

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 12,02 % (part communale)

Le montant à percevoir de la taxe d'habitation s'élève à 80 084 euros.

JURÉS D'ASSISES 2021

Le conseil municipal procède au tirage au sort de 3 personnes sur la liste des électeurs, ont été tirés au sort :

- Fabien MESTUROUX,
- Jean-Paul BOUTOT,
- Corinne CHASTANG épouse BERGEAL.



Marceau BOURDARIAS



Patrice MARTINIE



Nicolas PAILLER



Marion PATIENT



Marie-Pierre PERRIER

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2020

ÉLECTION DU MAIRE

Monsieur Pascal FOUCHÉ, ayant obtenu l'unanimité, est proclamé maire et immédiatement installé.

ÉLECTION DES ADJOINTS

Le nombre d'adjoints est fixé à 3. Il est procédé ensuite à l'élection. Sont élus :

- 1^{er} adjoint : Jeanine CARPENTIER,
- 2^{ème} adjoint : Michel ESCURE,
- 3^{ème} adjoint : Irène SERVIERES.

DÉSIGNATION DES CONSEILLÉS DÉLÉGUÉS

Le maire informe l'assemblée de la nomination des conseillers délégués :

- Joëlle CHARISSOU référente affaires scolaires assistera Jeanine CARPENTIER,
- José MOREIRA référent gestion des travaux assistera Michel ESCURE,
- Denis LAJOINIE référent communication assistera Irène SERVIERES.

CHARTRE DE L'ÉLU LOCAL

Le maire donne lecture de la charte de l'élu local.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2020

ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de procéder au vote à main levée. Sont élus :

- Titulaires : Michel ESCURE, Marion PATIENT et Marie-Pierre PERRIER,
- Suppléants : Pierre CHASSAING, Laëtitia GUINDRE et José MOREIRA

DÉSIGNATION DES MEMBRES SIÉGEANT AU SEIN DES SYNDICATS ET AUTRES ORGANISMES

Organismes	Titulaires	Suppléants
Appel d'offres Président : Pascal FOUCHÉ 	Michel ESCURE Marion PATIENT Marie-Pierre PERRIER	Pierre CHASSAING Laëtitia GUINDRE José MOREIRA
C.C.A.S. vice-président : Nicolas PAILLER 	Éliette BESSE Jeanine CARPENTIER José MOREIRA Marie-Pierre PERRIER Irène SERVIÈRES	
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA VALLÉE DU COIROUX 	Denis LAJOINIE Marie-Pierre PERRIER	Laëtitia GUINDRE Nicolas PAILLER
SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT 	José MOREIRA Michel ESCURE	Pierre CHASSAING Laëtitia GUINDRE
FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE D'ÉLECTRIFICATION ET D'ÉNERGIE DE LA CORRÈZE 	Pierre CHASSAING Pascal FOUCHÉ	Denis LAJOINIE José MOREIRA
CONSEIL DE SURVEILLANCE DU CH J.M. DAUZIER 	Patrice MARTINIE	
COMITÉ NATIONAL D'ACTION SOCIALE 	Jeanine CARPENTIER	
CORRESPONDANT DÉFENSE 	Irène SERVIÈRES	

LES COMMISSIONS

AFFAIRES GÉNÉRALES

Jeanine CARPENTIER
(Joëlle CHARISSOU)

Finances Éliette BESSE

Jeanine CARPENTIER
Michel ESCURE
Laëtitia GUINDRE
Denis LAJOINIE
Patrice MARTINIE



Affaires scolaires

Joëlle CHARISSOU

Jeanine CARPENTIER
Denis LAJOINIE
Marie-Pierre PERRIER



Administration générale

Jeanine CARPENTIER
Marceau BOURDARIAS
Michel ESCURE



TRANSITION ÉCOLOGIQUE – TRAVAUX

Michel ESCURE
(José MOREIRA)

Travaux

José MOREIRA

Marceau BOURDARIAS
Pierre CHASSAING
Michel ESCURE
Laëtitia GUINDRE
Marion PATIENT



Urbanisme/

Cadre de vie/Tourisme/Patrimoine

Michel ESCURE

Marceau BOURDARIAS
Pierre CHASSAING
Nicolas PAILLER
Marion PATIENT
Joëlle CHARISSOU



COMMUNICATION - LIEN SOCIAL ASSOCIATIONS

Irène SERVIÈRES
(Denis LAJOINIE)

Vie associative

Patrice MARTINIE

Éliette BESSE
Jeanine CARPENTIER
Nicolas PAILLER
Marie-Pierre PERRIER



Communication/Information

Denis LAJOINIE

Joëlle CHARISSOU
Michel ESCURE
Laëtitia GUINDRE
Patrice MARTINIE



Conseil Municipal des jeunes

Marie-Pierre PERRIER

Joëlle CHARISSOU
Denis LAJOINIE
Nicolas PAILLER

